LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
7 Rue André CITROËN, 31130 BALMA
05 61 23 87 68
siege@lmoc.fr

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 A BALMA (31)

APPEL A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR
Mandature 2020 / 2024

Les élections du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste Occitanie se tiendront le samedi 28 novembre 2020 à Balma (31).

Nombre de postes à pourvoir pour le Comité Directeur : **2 membres** conformément à l'article 7.1 des Statuts de la LMOC.

Les candidats devront, conformément à l'article 7.2 et 7.4 des Statuts des LMOC :

- ✓ Être licenciés d'un groupement sportif ou d'un Club affilié à la FFM ayant son siège dans le ressort territorial de la LMOC ;
- ✓ Être âgés de plus de 18 ans ;
- ✓ Présenter leur candidature soit directement, soit par l'intermédiaire d'un groupement sportif ou d'un Club de tourisme affilié à la FFM ayant son siège dans le ressort territorial de la LMOC, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception au secrétariat de la LMOC au moins quinze jours avant la date de l'élection soit le **vendredi 13 novembre 2020 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi ;
- ✓ Ne pas avoir été condamnés à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité française) ;
- ✓ Ne pas avoir été condamnés à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité étrangère) ;
- ✓ Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- ✓ Ne pas être membre d'un Comité Directeur d'un autre Ligue.

Conformément à l'article 7.1 des Statuts de la LMOC, les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer le vendredi 13 novembre 2020 au plus tard sous les formes requises au secrétariat de la LMOC, situé 7 rue André Citroën, 31130 BALMA.

Ne pourront être élus au Comité Directeur plus de 3 licenciés appartenant à un même Club.

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
7 Rue André CITROËN, 31130 BALMA
05 61 23 87 68
siege@lmoc.fr

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 A BALMA (31)

ACTE DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR
Mandature 2020 / 2024

Selon l'article 7.1 des Statuts de la LMOC, le Comité Directeur se compose de :

- ✓ **2 membres, dont 1 médecin licencié.**

Je, soussigné(e) ..... ,

Demeurant : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Licence : ..... Club : .....

Date de naissance : .....

Déclare être candidat(e) au Comité Directeur en qualité de :

☐ Membre ☐ Médecin

Les personnes n'ayant pas coché de case ne pourront prétendre à être élues au titre du poste réservé. Elles pourront être élues uniquement en qualité de membres. Le Médecin doit être en mesure de démontrer son inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Fait à : ..... , le : .....

Signature du (de la) candidat(e)

<u>Attention</u> : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec Avis de Réception au secrétariat de la LMOC, situé 7 rue André Citroën, 31130 BALMA, le vendredi 13 novembre 2020 au plus tard (cachet de La Poste faisant foi).